



FEDERATION VOILE AVIRON

Assemblée Générale Ordinaire
Salon Nautique de Paris
Le Dimanche 10 Décembre 2006 à 14 heures

Présents

Collège A - associations

LAVAL'HEUREUSE représentée par Michel Pouzet

VALMAUBUE représentée par Olivier Passé, Evelyne Girondeau, Jérôme Armand,
Jérôme Veron

TREIZOUR représentée par Paul Le Joncour

BOSCO DE MAUREPAS représentée par Daniel Erhel

AAE DUNKERQUE représentée par Philippe Basquin

STERENN représentée par Bruno De La Monneraye

FILLE DE LOIRE représentée par Jean-Michel Lambert

VOILES AVIRONS DANS LES PERTHUIS représentée par Alain Barres

JEMVAR représentée par Dominique Chaignon

LE DEFI DU TRAICT représentée par Michel Chedemois, Mike Newmeyer, Yves
Ducros, Guillaume Lair,

VOGUE MASSALIA représentée par Jean-Patrick Guéritaud

Y.E.G.M. représentée par Jean-Pierre Journeau

C.N.S.L. représentée par Emile Robert, Daniel Pissere

POSES représentée par Gil Molinier

MJC DE SAINT-JULIEN LES VILLES représentée par Thierry Henriot

LES CHEMIN DE LA MER représentée par Guy Le Rhun, Dominique Mathé,
Gisèle Mathé, Marie -France Euzen

UNE YOLE POUR VILLEFRANCHE représentée par Jean-Patrick Gueritaud
(procuration)

Collège B pratiquants individuels

NEWMeyer Mike

VIVIER François

GUERITAUD Jean-Patrick

Le quorum est atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer

Rapport moral du président

Discours du président :

« Notre fédération avait besoin de se construire, de mettre en place des bases solides pour son avenir compte tenu des ambitions légitimes qu'elle porte pour ses adhérents.

Je me suis investi dans la limite de mes moyens et de mon temps pour accompagner et parfois piloter les dossiers avec rigueur et pugnacité.

Après une année de travail au sein de la fédération comme président, je vous fais part de mon sentiment de satisfaction au regard des actions menées et celles en cours de réalisation :

- Constaté avec satisfaction que notre assurance contractée à la MAIF nous permet de soutenir nos associations et nos adhérents dans leurs activités aussi bien et peut être mieux que d'autres fédérations référentes dans le domaine du sport (en tout cas bien moins cher).
- Constaté avec satisfaction que notre dossier d'agrément avance et que les premiers contacts avec le ministère de la J&S sont tout à fait satisfaisants ; une réunion de travail très importante se déroulera en début d'année prochaine pour présenter notre fédération aux autres grandes fédérations sportives FFV, FFA etc (référentes) qui seront réunies autour de la table de travail.
- Constaté que nous avons tous les outils et documents réglementaires demandés par J&S pour les fédérations sportives (statuts- RI - Assurances - Licences)
- Constaté avec une grande satisfaction que le Conseil Supérieur de la Navigation et des Sports Nautiques (CSNPSN) nous aide et conduit notre démarche de reconnaissance auprès du milieu du nautisme et des ministères. Il faut rendre hommage à Gérard d'Aboville, président du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et Eric Journaux du Ministère de la Jeunesse et Sports et de la Vie Associative pour leur action et leur grand soutien dans ce domaine.
- Constaté que le projet de standardisation de la formation des équipages de bateaux voile aviron n'a pas encore été éprouvé, mais qu'il a sa place dans notre organisation ; 2007 sera à n'en pas douter riche d'enseignements dans ce domaine.
- Constaté que la mise en place des licences est maintenant une réalité et que les différentes structures associatives membres de la fédé ont permis d'enregistrer 271 licences délivrées pour 2006, avec un doublement prévu en 2007
- Constaté que grâce à l'action de Gérard d'Aboville, la fédération a pu apporter une aide technique et constructive auprès des associations membres pour les problèmes relatifs aux taxes de navigation de nos bateaux - Cette situation qui ne devrait plus se produire en 2007.
- Constaté que la fédération a reçu un accueil très favorable des organisateurs de manifestations comme Cap Marseille et La Semaine du Golfe, qui se montrent solidaires de notre action et s'affichent comme partenaires.
- Constaté que notre site Internet est ludique et très apprécié ; un forum a été créé avec un volet technique & architecture navale

Beaucoup de travail reste à accomplir, mais l'année 2006 aura été riche, constructive, et motivante. Merci à ceux qui donnent beaucoup de leur temps pour l'aboutissement de ces projets ; ils méritent des applaudissements nourris et chaleureux.

De gros dossiers vont nous occuper en 2007, et doivent être conduits avec la même rigueur et le même enthousiasme : La formation, les partenariats financiers, la communication, l'expertise (manifestation-soutien technique- réglementation-etc)

Notre équipage (je parle du CA) est performant et dispersé. Notre outil de communication et de travail est Internet. Il nous faut nous investir dans une politique de communication, définir des objectifs et des échéances, nous faire connaître, aller porter l'information où elle peut être reçue et entendue. »

Après un vote à main levée, le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport financier

L'exercice comptable sera désormais calé du 1er octobre au 30 septembre, et l'exercice sportif du 01 septembre N au 30 septembre N+1, ce qui permettra de garder les licences à jour jusqu'à la fin des rassemblements voile-aviron (Marseille en septembre par exemple).

Compte tenu de la situation particulière de l'année 2006 qui n'a pas permis d'établir une comptabilité dans ces délais, une proposition d'arrêter les comptes 2006 à la date du 01/12/2006 est mise au vote. Vote à main levée pour arrêt des comptes 2006 : unanimité moins une abstention (BDLM)

Le compte de résultat est arrêté tel que présenté par le trésorier Guy Le Rhun.

Budget 2006 en tableau en annexe.

Le Budget prévisionnel 2007 est présenté (voir tableau en annexe) avec un budget de 7900€.

Ce budget fait paraître une augmentation du nombre des cotisations et licences sur 2007.

Le budget 2007 est entériné à l'unanimité moins une abstention (BDLM).

Cotisations

La cotisation annuelle des associations du collège A est reconduite à 50€ par association et mise en recouvrement.

La cotisation des adhérents du collège B est reconduite à 35€ par adhérent individuel et mise en recouvrement. Cette cotisation comprend automatiquement une licence complète (avec assurance) pour le propriétaire/patron. Les équipiers supplémentaires devront prendre une licence individuelle annuelle ou temporaire

Licences individuelles :

Rappel : Le contrat d'assurance étant alors en cours de négociation et de signature, l'assemblée générale de décembre 2005 avait décidé que les licences payées en 2006 seraient au seul tarif de la cotisation fédérale (5€), la prime d'assurance éventuelle étant exceptionnellement à la charge de la FVA.

Compte tenu de la mise en place tardive des licences en 2006 l'Assemblée Générale décide de prolonger la validité des licences payées en 2006 jusqu'au 30 septembre 2007, moyennant le seul paiement de la prime d'assurance MAIF désormais associée à chaque licence FVA pour 2007.

Deux votes sont ensuite demandés pour définir les tarifs des licences pour la saison 2007 :

- **Le montant de la licence temporaire est proposé à 1 euro par jour : OUI à l'unanimité moins une abstention.**

Un stage de validation du niveau de chef de bord par la fédération permettra d'obtenir un diplôme ou un brevet validé à terme par la J&S

Organisation d'un stage en 2007

Les vacances de pâques semblent le moment le plus approprié

Site Internet

Le site www-voileaviron.org est hébergé par le serveur de la société ICARAI de Nicolas Vivier. Le président félicite Jean Patrick Guéritaud pour l'énorme travail produit tout le long de l'année dans tous les dossiers et une ovation lui est faite par l'assemblée.

Disponibilités du site :

- Informations générales FVA
- Bulletins Fédéraux « La Carnet de Bord »
- Forum interactif
- Porte-document

La participation maximale des membres aux débats organisés sur le forum du site est hautement souhaitée.

Le listing des associations a été mis à jour grâce aux différents fichiers connus en particulier celui d'Olivier Passe

Pour les associations qui n'ont pas de site, il existe une possibilité d'obtenir une page dédiée sur le site de la FVA. Jean-Patrick Guéritaud préparera une page type.

Le forum du site peut être utilisé pour une bourse aux équipiers pour les différentes manifestations

Activités à venir

- Semaine du golfe (14 au 20 Mai 2007)
Les flottilles des yoles et les autres voiles avirons se rencontreront le premier jour le midi à Locmariaquer et le samedi soir à Vannes. Nous étudierons la possibilité de réaliser une flamme FVA, et pourquoi pas un lot FVA pour les lauréats des deux flottes.
- Route de l'amitié / cinq jours de navigation entre Audierne et La Roche Bernard
- Championnat Nautique inter celtique à la mi juillet en Bretagne Nord.
- le festival du bois salé organisé par L'association Le Traict les 3,4 et 5 août
- Acampado dei Viello Carano mai à la Ciotat
- Voiles Latines de Saint Tropez (10 et 13 mai)
- Vogalonga 27 mai à Venise
- Tall Ships' Race 21 au 24 juillet à Toulon
- Oléron 20 au 22 juillet
- Remontée de la Seudre 25 et 26 août
- Rendez-vous de l'Erdre à Nantes fin août
- Régate de Trantemoult à Nantes en septembre
- 8^{ème} régata des Yoles du Sud de la France les 22 et 23 septembre à Marseille
- QUEBEC 2008
Défi International de Jeunes Marins réservé aux yoles de Bantry
C'est une première organisation pour les Canadiens
Flavie Major est l'interlocutrice de la FVA

Nota : A ce jour, les organisateurs ont prévu le voyage par conteneur pour 10 Yoles dont 8 françaises. L'hébergement de l'équipage de moins de 25ans sera assuré par les organisateurs

Questions posées par la FVA :

1) 12 yoles sont inscrites, comment va t on s'organiser pour le transfert ?

2) La composition de l'équipage prévoit 16 personnes de moins de 25ans sur les 20 de la délégation et 11 personnes sur l'eau de moins de 25 ans en permanence. La presque totalité des yoles ne pourront tenir ces engagements.

Le président de la FVA a fait un courriel à Flavie Major pour expliquer la position de la fédération et redemande que la composition de l'équipage soit revue. En fonction de la réponse donnée, la FVA se désengagera éventuellement de sa participation à l'organisation

- Rassemblement sur la LOIRE de la Fédération Voile Aviron à l'ascension 2008
Emile Robert travaille sur l'organisation de ce rassemblement.
- Atlantic Challenge en Finlande en 2008

Nota : Combien de yoles française ? Paul Le Joncour posera la question.

Il faudra définir le type de sélection à mettre en place pour la participation en fonction du nombre de Yoles autorisé. Cette sélection pourrait se faire :

- soit de façon traditionnelle par association,
- soit une équipe Française sous la tutelle de la FVA, qu'il faudra réunir et entraîner (coût important)

Jean-Pierre Journeau
Secrétaire

Dominique Chaignon
Président

Annexes :

Comptes de résultat 2006

Bilan prévisionnel 2007

Dossier agrément ???